

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18543 - 72ÈME ANNÉE

La décision prise en 1959 par les communistes ouvre de nouveaux horizons pour les luttes

Le 12 octobre, les autorités de Rodrigue fêtaient en grande pompe le 14e anniversaire de l'autonomie de leur île, en présence des responsables mauriciens et d'invités étrangers, notamment de La Réunion. À cette occasion, le Président de Région Didier Robert a fait un discours qui peut surprendre son camp politique mais qui est surtout totalement contradictoire avec les réalités et les décisions concrètes qu'il prend. Les héritiers des adversaires historiques du PCR parlent d'Autonomie. Quelle importance doit-on y accorder ?

— *ADOPTANT LA LIGNE POLITIQUE ET LE PROGRAMME PROPOSÉS*

LA VIÈME CONFÉRENCE FÉDÉRALE S'EST TRANSFORMÉE EN CONGRÈS CONSTITUTIF ET A DÉCIDÉ :

— de réclamer pour les Réunionnais le droit de gérer eux-mêmes et démocratiquement leurs propres affaires par l'intermédiaire :

.. d'une Assemblée locale jouissant d'un pouvoir législatif pour toutes les affaires d'intérêt local ;

.. d'un Exécutif élu par cette Assemblée et responsable devant elle ;

— **LA CRÉATION DU PARTI COMMUNISTE RÉUNIONNAIS**

Instrument décisif entre les mains des travailleurs et du Peuple Réunionnais pour leur libération du joug colonial

Extrait de Témoignages du 19 mai 1959.

Mercredi, 12 octobre, le PCR a renouvelé son appel à la constitution d'un front réunionnais pour ramener la lutte sur l'essentiel : que les Réunionnais fassent des propositions pour gérer leurs affaires. En effet, le projet de loi sur l'égalité réelle montre que Paris n'a pas tiré les leçons de 70 ans de crise à La Réunion. Le même jour, Didier Robert est à Rodrigues et salue son expérience d'Autonomie politique. Les héritiers des ad-

versaires historiques de l'autonomie reconnaissent ainsi que l'analyse portée depuis 1959 par le PCR est juste. Maintenant, s'ouvre un nouvel horizon pour les luttes : **quel sera le contenu de cette autonomie ?**

Cette année, le PCR a été le seul parti politique à célébrer le 19 mars 1946, date de promulgation de la loi qui a aboli le statut colonial de La Réunion. C'était le 19 mars 2016, à Sainte-Suzanne. À cette occasion, il

a fait le bilan de ces 70 dernières années. Son analyse insiste sur une application dévoyée dès le départ de cette loi. À la place de l'égalité promise, les gouvernements qui se sont succédé ont favorisé le développement d'un néo-colonialisme. La Réunion sert toujours les intérêts d'une ancienne métropole, la seule différence avec le système colonial est la source des richesses transférées vers la France. Avant 1946, c'était le résultat de l'exploitation des travailleurs. Aujourd'hui, ce sont les transferts publics recyclés en profits privés grâce à l'installation de grandes entreprises qui ont pris le contrôle de l'économie réunionnaise. Au final, la moitié des Réunionnais est exclue d'un travail durable, et les gains obtenus grâce à l'égalité sociale ne profitent pas à ceux qui en ont le plus besoin, mais contribuent à gonfler les bilans de sociétés extérieures au pays.

Naissance du concept d'autonomie

Cette analyse de la faillite d'un modèle appelé « départementalisation » n'est pas nouvelle. C'est sur la base de cette critique qu'est né le Parti communiste réunionnais en 1959. C'était 13 ans après le vote de la loi du 19 mars 1946. 13 ans, cela équivaut à deux mandats de maire. Au bout de ce laps de temps court dans l'histoire d'un pays, les com-

munistes étaient convaincus que la « départementalisation » conduisait La Réunion dans l'impasse. Ce système n'assurait pas l'égalité promise, et ne garantissait pas aux Réunionnais l'exercice des libertés fondamentales, telles que le respect du droit de vote ou du pluralisme des opinions.

Réuni au Port les 17 et 18 mai 1959, le 6e congrès de la Fédération communiste a alors pris les décisions suivantes : d'une part réclamer pour les Réunionnais le droit de gérer eux-mêmes et démocratiquement leurs propres affaires, par l'intermédiaire d'une assemblée locale, jouissant d'un pouvoir législatif pour toutes les affaires locales, et d'autre part la création d'un exécutif élu par cette assemblée et responsable devant elle.

Pour porter cette revendication, la Fédération communiste s'était transformée en Parti communiste réunionnais, « instrument décisif entre les mains des travailleurs et du peuple réunionnais pour leur libération du joug colonial ». Le concept de l'autonomie de La Réunion était né.

L'autonomie était combattue

L'engagement des communistes réunionnais dans cette voie a fait d'eux la cible du pouvoir et des conservateurs de droite et de gauche. Pour avoir défendu l'autonomie de La Réunion dans le cadre de la République, Paul Vergès a été déféré devant la Cour de Sécurité de l'État. La lecture de la Constitution a permis de démontrer que l'autonomie ne remettait pas en question l'intégrité de la République, ce qui conduisit à innocenter Paul Vergès. Cela n'a pas empêché Témoignages d'être saisi à de nombreuses reprises pour en avoir parlé.

En 1981, l'alternance en France a amené un changement de tactique de la part des communistes Réunionnais. Le pouvoir proposait d'expérimenter la décentralisation. Le PCR a accepté ce moyen qui devait permettre, selon les socialistes, d'atteindre l'égalité sans l'assimilation. Mais il était tout aussi clair que tôt ou tard, la question de l'autonomie allait revenir sur le devant de la scène.

En effet, l'intégration de La Réunion dans un ensemble normatif centralisateur peut se comprendre historiquement et culturellement, mais ne peut pas gommer les handicaps permanents qui conduisent à l'impasse. Le gouvernement reconnaît

bien que l'égalité promise depuis 70 ans n'est toujours pas effective, mais il annonce qu'il la réalisera dans un délai de 20 années supplémentaires. Nous ne sommes plus dans le réalisme politique. L'entêtement a supplanté l'intelligence.

Mercredi, le Parti communiste réunionnais a publié une déclaration dans laquelle il souligne que le gouvernement et les partis parisiens n'ont pas tiré le bilan de ces 70 dernières années. Plutôt que de persister à cultiver une erreur qui fait de La Réunion un département socialement hors-norme, le PCR appelle les Réunionnais à s'organiser et à constituer un front de lutte pour dire à Paris ce qui est bon pour La Réunion.

Cela veut dire que c'est aux Réunionnais de faire des propositions pour prendre en main la gestion de leurs affaires. Par cette déclaration, le PCR prend acte que la parenthèse ouverte en 1981 n'a pas permis à 35 ans d'alternance et de cohabitation de changer le cours des événements. C'est d'ailleurs ce que démontrent les faits.

Le constat de l'impasse du système est désormais largement partagé par tout l'échiquier politique. L'idée d'autonomie n'est plus aujourd'hui contestable mais le PCR est toujours combattu. Pourquoi ? A cause du contenu du projet. Jusqu'à nouvel ordre, les Réunionnais attendent toujours les explications de nos adversaires sur l'échec de 70 ans de départementalisation et les conditions du changement qu'ils souhaitent.

Lors du 14e anniversaire de l'autonomie de Rodrigues, mercredi dernier, Didier Robert souligne : « Ce choix que vous avez fait est incontestablement un pari gagnant pour toute la population de l'île. Un pari gagnant aussi, je le pense, pour toute la république de Maurice », a-t-il dit avant d'ajouter à l'attention de Serge Clair, militant autonomiste et responsable de l'exécutif de Rodrigues : « Je veux saluer ici, M. le Chef Commissaire, le visionnaire que vous êtes, l'homme de terrain, le combattant infatigable de la réussite et du succès de l'autonomie de Rodrigues ».

Et Didier Robert de faire siens deux objectifs tirés du programme de l'autonomie du PCR et de la politique de l'Alliance à la Région : la sécurité alimentaire et l'autonomie énergétique. Mais il se garde bien d'expliquer pourquoi son arrivée à la Région a mis fin aux projets concrets qui étaient déjà en cours dans ces 2 secteurs. Au fond, il fait la démonstration qu'il n'avait pas de projet politique, encore moins de projet global pour sauver la société

Réunionnaise.

Un nouvel horizon pour les luttes

Cette évolution indique que le débat ne se porte plus sur la nécessité de l'autonomie, mais sur quel contenu lui donner. Voici une simple contradiction : Didier Robert veut par exemple que les entreprises réunionnaises aient un taux d'imposition de 15 %, ce qui est bien en dessous du droit commun français. Seule l'application de l'autonomie peut permettre un tel changement de fiscalité spécifique à La Réunion. Or, la situation est bloquée par l'initiative parlementaire infantile de son vice-président qui a fait adopter l'alinéa 5 de l'Article 73 de la Constitution qui prive La Réunion du pouvoir de légiférer. Pour faire sauter ce verrou, il faut un accord de 66 % de la représentation parlementaire. La NRL est contraire aux intérêts des Réunionnais et aux Accords de Paris sur le climat. La suppression du Tram-Train et la MCUR est une monumentale erreur. Prendre l'argent des Réunionnais pour subventionner des compagnies aériennes au prétexte de continuité territoriale ne prend même pas en compte l'expérience de la Corse. Il lui faudra bien expliquer un jour le contenu de son projet d'autonomie.

Pour sa part, le PCR a déjà fait des propositions pour aller vers plus de solidarité à l'intérieur de La Réunion et entre les pays de notre région. Il demande aussi que la politique de l'emploi puisse mettre en œuvre des mesures bien différentes de celle de la France, car la situation de La Réunion dans ce domaine a franchi depuis longtemps le seuil de l'intolérable. Cela suppose la création d'une assemblée capable de voter des lois s'appliquant pour La Réunion. Il demande de créer un fonds de développement pour permettre aux sur-rémunérés d'épargner au lieu de se laisser spolier par Bercy.

Les propositions du PCR sont une contribution à un débat qu'il appelle de ses vœux pour constituer un front Réunionnais. Il ne s'agit plus de se diviser en fonction des intérêts des partis parisiens, mais de placer l'intérêt des Réunionnais avant toute chose.

La décision prise en 1959 par les communistes ouvre de nouveaux horizons pour les luttes.

M.M.

Édito

La Réunion a importé pour 1,15 % des pays de la zone

Revenons sur le rapport déposé par Jean-Jacques Vlody à Ericka Ba-reigts. Au-delà de l'opération de communication stérile, le lecteur est surpris par les interprétations qui s'y trouvent.

Par exemple, dès le début, à la page 15, il est écrit ceci : "La région du sud-ouest de l'Océan Indien se compose des archipels des Comores, des Seychelles et des Mascareignes ainsi que des pays bordiers de l'Afrique orientale et australe. C'est une région afro-asiatique, située sur l'importante voie maritime reliant l'Afrique du Sud à l'Inde et à la Chine." Pourquoi avoir utilisé cette présentation géographique qui évite de citer Madagascar et La Réunion ? Pourquoi souligner que nous sommes situés dans "une région afro-asiatique" et considérer plus loin que "les Outre-mer (sont) des frontières actives de la France et de l'Union Européenne" ?

Un autre exemple consiste à atténuer des faits en ré-interprétant des critères communément admis. "Il convient cependant de nuancer cette faiblesse des exportations, assimilées aux seules marchandises, alors qu'il conviendrait de prendre aussi en compte l'exportation de services. Si on considère comme exportations les consommations faites sur le territoire par les touristes, les

exportations de biens ne représentent souvent plus que la moitié des exportations totales. Les recettes touristiques équivalent les exportations de biens, quand elles ne sont pas supérieures. Ainsi, pour La Réunion, elles se sont élevées en 2015 à 306 millions d'euros, soit bien davantage que les exportations évaluées à 294 millions d'euros."

La balance commerciale est un critère très connu et très précis. Pourquoi vouloir lui donner une autre interprétation ? Si on veut ré-évaluer l'exportation en intégrant les recettes touristiques, l'honnêteté voudrait qu'on fasse l'opération inverse pour les dépenses touristiques des Réunionnais. La situation est tellement grave qu'il ne sert à rien de vouloir farder la réalité. Ecrire que La Réunion a importé pour 1,15 %, en 2015, des pays de la zone suffit largement pour mesurer une conséquence néfaste du modèle politique de l'intégration de La Réunion dans la France et l'Europe.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Sommet des BRICS en Inde

Les BRICS adoptent la Déclaration de Goa

Samedi et dimanche, les dirigeants des cinq plus grandes économies émergentes, le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, ont tenu le sommet des BRICS qui marquait le 10e anniversaire de cette organisation. Au cours de ce sommet, ces pays ont pris plusieurs décisions qui permettent de dessiner une alternative au système financier international placé sous la direction des États-Unis au lendemain de la seconde guerre mondiale. Voici un résumé de cette déclaration paru sous la forme d'une dépêche de l'agence Chine nouvelle, avec des inter-titres de Témoignages.

Le bloc des marchés émergents connu sous le nom de BRICS, qui réunit le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, ont publié dimanche une déclaration conjointe après une réunion de leurs dirigeants à Goa, s'engageant à jouer un rôle plus important et à contribuer davantage aux mécanismes de gouvernance mondiale.

La Déclaration de Goa est le fruit du 8e Sommet des BRICS, qui s'est tenu les 15 et 16 octobre dans l'Etat de Goa, dans l'ouest de l'Inde, sous le thème « Construire des solutions réactives, inclusives et collectives ».

Le président chinois Xi Jinping, le président russe Vladimir Poutine, le président brésilien Michel Temer, le Premier ministre indien Narendra Modi et le président sud-africain Jacob Zuma étaient présents à ce sommet.

Dans ce document, les BRICS ont exprimé leur satisfaction quant à plusieurs nouvelles décisions, comme l'approbation par la Nouvelle banque de développement (NDB) d'une première série de prêts notamment destinés à financer des projets d'énergies renouvelables au sein des BRICS, l'émission d'une première série d'obligations environnementales en RMB chinois par la NDB, et le lancement de l'Accord de fonds de réserve (CRA) des BRICS, qui permettra de consolider le filet de sécurité financier global.

Soulignant que les BRICS représentent une voix influente sur la scène internationale, les dirigeants du bloc ont exprimé leur gratitude

envers le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon pour sa contribution au cours des dix dernières années, et ont félicité Antonio Guterres pour sa récente nomination au poste de prochain chef de l'ONU, tout en renouvelant leur promesse de continuer à soutenir l'Organisation.

Respecter l'Agenda de Développement durable 2030

Pour ce qui est de l'Agenda de Développement durable 2030 de l'ONU, la déclaration a appelé les pays développés à respecter leur promesse d'injecter 0,7 % de leur PNB dans l'aide officielle au développement des pays en voie de développement, ajoutant que ces engagements allaient jouer un rôle crucial dans la réalisation des Objectifs de développement durable.

Les cinq dirigeants des BRICS, qui s'étaient déjà rencontrés le mois dernier à l'occasion du 11e Sommet du G20 (les 20 plus grandes économies du monde) à Hangzhou, dans l'est de la Chine, ont salué l'adoption du « Plan d'action du G20 pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda de Développement durable 2030 ». Les BRICS se sont engagés à contribuer à la réalisation de ce Plan d'action, notamment en prenant des mesures de réforme audacieuses, basées sur des actions collectives et individuelles concrètes.

Nouveau statut pour le yuan

Le bloc s'est engagé à renforcer sa concertation et sa coordination sur le Plan d'action du G20, notamment lorsque les questions d'intérêt commun des BRICS sont concernées, et à mettre davantage en avant les principales préoccupations des marchés émergents et des économies en voie de développement.

Pour ce qui est de la réforme du Fonds monétaire international (FMI), le bloc a réaffirmé son engagement en faveur d'un FMI fort, financé de manière adéquate, et basé sur un système de quotas.

La Déclaration a également salué l'inclusion de la monnaie chinoise, le renminbi (RMB) dans le panier des devises constituant les droits de tirage spéciaux (DTS) le 10 octobre, et a invité les économies développées d'Europe à respecter leur promesse de libérer deux sièges au sein du Conseil de direction du FMI.

En matière de sécurité, le bloc a fermement condamné les récentes attaques commises contre certains pays des BRICS, et plus généralement le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Il a également souligné que rien ne pouvait jamais justifier le terrorisme, que celui-ci soit basé sur des raisons idéologiques, religieuses, politiques, raciales, ethniques ou autres.

Le bloc a convenu de renforcer sa

coopération dans la lutte contre le terrorisme international aussi bien au niveau bilatéral que par le biais des forums internationaux, et a appelé toutes les nations à adopter une approche globale pour combattre le terrorisme.

L'Accord de Paris salué

En matière de protection de l'environnement, les BRICS ont salué l'Accord de Paris, qui doit entrer en vigueur le 4 novembre. Ils ont appelé les pays développés à remplir leurs engagements et à aider les pays en voie de développement en leur apportant ressources financières, technologies et aide à la construction des capacités - une assistance nécessaire pour leur permettre d'atténuer et de s'adapter aux effets des changements climatiques.

Ils ont également souligné que la dimension à la fois globale, équilibrée et ambitieuse de l'Accord de Paris ne faisait que réaffirmer les principes de la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques, en s'appuyant notamment sur des principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées, adaptées aux capacités respectives et à la situation nationale de chacun des signataires.

L'Inde, l'Afrique du Sud, le Brésil et la Russie ont remercié la Chine pour sa proposition d'héberger le 9e Sommet des BRICS en 2017, et ont exprimé leur soutien plein et entier à cette proposition, selon la Déclaration.

Cette année marque le 10e anniversaire du mécanisme de coopération des BRICS, qui réunit les cinq plus grandes économies émergentes de la planète.

En dépit d'un contexte économique défavorable pour les BRICS, et du scepticisme de certains observateurs extérieurs, selon qui le bloc aurait perdu de son influence au cours des dernières années, le FMI a déclaré au début du mois dans ses dernières « Perspectives sur l'économie mondiale » que la croissance des marchés émergents et des économies en voie de développement enregistrerait en 2016 sa première accélération en six ans.

Perspectives

La loi sur l'égalité réelle oublie les BRICS

Ce week-end, les dirigeants des BRICS tenaient leur sommet en Inde, dans l'État de Goa.

Les BRICS, ce sont le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Ces pays sont actuellement les cinq premières puissances économiques émergentes du monde. Ce sont elles qui tirent la croissance économique du monde vers le haut. C'est donc un événement de premier plan qui s'est tenu à quelques heures d'avion de La Réunion. Force est de constater que ce n'est pas quelque chose qui retient l'attention des responsables politiques réunionnais. Le gouvernement ne semble pas non plus prendre pleinement conscience de cette réalité, comme en témoigne le projet de loi sur l'égalité réelle dans les outre-mer.

Les BRICS est pourtant composé de pays qui sont plus proches de La Réunion que l'Europe. L'Afrique du Sud est dans notre voisinage immédiat. L'Inde est la future superpuissance régionale et elle commence déjà à rayonner. La Chine située un peu plus loin va devenir dans les années à venir la première puissance économique du monde. Ces trois pays sont aussi les héritiers de grandes civilisations qui ont contribué au peuplement de La Réunion. Et ils représentent plusieurs fois l'Europe en nombre d'habitants.

Les BRICS s'organisent pour créer des outils financiers destinés à soutenir la création de grands projets. Ils ont ainsi fondé la Nouvelle banque de développement. Cette dernière a émis des obligations libellées en yuan chinois pour financer des projets de développement des énergies renouvelables. C'est une alternative au modèle qui domine le monde depuis la fin de la seconde guerre mondiale qui se dessine. À cette époque, l'engagement des États-Unis dans la guerre avait été récompensé par la création d'institutions financières internationales basées sur son

territoire : le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. De plus, le dollar des États-Unis est devenu la monnaie de référence des échanges internationaux alors qu'un seul pays a la capacité d'en imprimer. Les BRICS sont en train de remettre en cause toute cette architecture.

Sachant que deux des cinq membres de cette organisation sont riverains de l'océan Indien, et que la Chine est frontalière de l'Inde, il semble inéluctable que le développement des BRICS va peser fortement sur notre région. Cette perspective est oubliée par le projet de loi sur l'égalité réelle et cela n'émeut pas les députés qui ont la responsabilité de défendre les intérêts de La Réunion dans ce débat. Il est pourtant illusoire de croire que La Réunion sera à l'écart de ces changements. Avec les accords de partenariat économique, les pays qui bénéficieront du soutien des BRICS pourront exporter vers La Réunion la totalité de leur production. Comment l'économie réunionnaise pourra-t-elle résister ? Le PCR propose que La Réunion joue un rôle actif dans cette évolution. Il demande que les Réunionnais puissent avoir les moyens de discuter directement avec ces pays, afin de préparer l'intégration de La Réunion dans ce nouvel environnement dans les meilleures conditions. Cela suppose la création d'une assemblée unique capable également de voter des lois. Mais le projet de loi sur l'égalité réelle propose une autre voie, celle de toujours plus d'intégration à la France, comme si les BRICS n'existaient pas.

M.M.

Oté

Sé l'èr ké Didier Robert i sava fé la fèt l'otonomi - promyé morso.(I)

Mi pans zot i koné Rodrig ! Lé vré k'i anparl pa tro souvan péi-la isi La Rényon. Mé i anparl kant mèm. Kansrédi kan nana in siklone l'après rondé par koté nou, dann nout réjyon l'oséan indien. Kansrédi ankor kan i rouv i lign l'aviyon pou gingn alé bate karé la-ba. Kansrédi ankor kan i ariv azot in gran malèr konm la fyèw aftèz, sans ankor in gran déga siklone.

Bin figir azot Rodrig nana in éstati l'otonomi dann la républik Moris dopi 2002 don la gingn son katorzan l'otonomi dopi lo 12 oktob sète ané. Lo péi la pa bien gran : 109 km2 avèk In lagon-résif si zot I vé-troi foi pli gran ké lo péi par li-mèm. Nana par-la 35000 pèrsone i abite la-ba. Lo péi nana in prézidan i apèl in shèf komisèr, li nan in l'asanblé pou roprézant son popilasyon, li nana la posibilité fé bann loi épi bann règloman pou alé dann sans la popilasyon i vé alé.

Sé konmsa ké banna la aboli bann sashé plastic é sa sé in bone afèr pou zot. Sé konmsa galman banna la fé in règloman pou protèz la popilasyon z'ourité. Alé oir, nou, shé nou, ni ariv mèm pa pou protèz nout popilasyon bishik avèk boush-ron. Sinplomans pars la-ba bann i pé fé lo bann loi épi règloman ké isi nou vien pa bou fé.

Sé l'èr ké Didier Robert i rann in vizite banna é pa n'inport ékèl zour mé lo zour la fète l'otonomi. Parol bann skout, ala in n'afèr i mérite ni port atansyon vi nout pasé anou, vi lo bann lite la fine améné isi La Rényon. In vizit konmsa, sa i pé pa z'ète inosan san pour san é mi pans i fo ni fé travaye nout tèt in pé la dsi ssé sak nou va fé.

(La pankor fini)

Justin

« Méyèr grataz sé kan zèrb la pankor pousé ! » - In kozman po la rout

Konbien foi moin la fine antann in kékshoz konmsa ! Mon vyé famiy plantèr té i koz pa otroman. Pou kosa ? Pars si ou i lès zèrb pousé, li pous plizanpli vite, plizanpli dir é boudikont ou i pé pi fèr fas. Sa, toulmoun i koné, mé konbien i aplik so bon prinsip-la ? in bonpé i profèr kan zot kou d'pioush i done in bon rézilta, i arash bonpé zèrb an mèm tan. Poitan, sa sé lo tan pèrdi é zot i koné dan la tèr la pa travaye k'i mank mé pou aplik lo prinsip i fo in sort révolisyon kiltirèl, in révolisyon la pa si fasil ké sa pou fé. Dann bann provèrb La Frans i di i vo myé prévnir ké guérir é sé sa mèm nou l'après di dopi talèr-la. Alé ! Ni artrouv pli d'van sipétadyé !